

# **BOAMP.fr**Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention: les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <a href="https://www.boamp.fr/pages/avis/?">https://www.boamp.fr/pages/avis/?</a> q=idweb:24-79755

Département(s) de publication : 06

Annonce n° 24-79755

Services

### Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Ville de Mandelieu la Napoule (06)

Type de Numéro national d'indentification : SIRET N° National d'identification : 21060079700182

Ville: Mandelieu Cedex Code postal: 06212

**Groupement de commandes :** Non **Département(s) de publication :** 06

### **Section 2 - Communication**

Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr

Identifiant interne de la consultation : 2024/33

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Service de la commande publique

Adresse mail du contact : marchespublics@mairie-mandelieu.fr

Numéro de téléphone du contact: +33 492973071

# Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

• Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve : Les candidatures conformes et recevables seront examinées, à partir des seuls renseignements et documents exigés dans le cadre de cette consultation, pour évaluer leur situation juridique ainsi que leurs capacités professionnelles, techniques et financières. Conformément aux articles R.2143-6 à R. 2143-10, R.2142-5 à R.2142-14, R.2143-11, R.2143-12, R.2143-16 et R.2144-1 à R.2144-7 du Code de la commande publique, seules les candidatures présentant les garanties techniques, financières et professionnelles suffisantes seront retenues. Par ailleurs, sont interdites de soumissionner les entreprises entrant dans un des cas d'interdiction mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-10 du Code de la commande publique. Pour présenter leur candidature, les candidats utilisent soit les formulaires DC1 (lettre de candidature) et DC2 (déclaration du

candidat) disponibles gratuitement sur le site www.economie.gouv.fr, soit le Document Unique de Marché Européen (DUME) sur le site https://dume.chorus-pro.gouv.f -Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L.2141-1 à L.2141-5 et L.2141-7 à L.2141-11 du Code de la commande publique ; -Déclaration sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail.

- Capacité économique et financière conditions / moyens de preuve : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles
- Capacités techniques et professionnelles conditions / moyens de preuve : Justification par le biais d'une carte professionnelle (ou équivalent) de la capacité du candidat à intervenir sur des activités d'intermédiation immobilière.

Technique d'achat: Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 09/08/2024 à 16:00 Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non Possibilité d'attribution sans négociation : Oui L'acheteur exige la présentations de variantes : Non

Critères d'attribution : Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères

énoncés au règlement de consultation

# Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Services d'intermédiation immobilière en vue de la vente de plusieurs biens situés sur le territoire de la commune de Mandelieu-La Napoule

Code CPV principal - Descripteur principal: 70123000

Type de marché: Services

Description succincte du marché: La présente consultation porte sur des services d'intermédiation immobilière en vue de la vente de plusieurs biens situés sur le territoire de la commune de Mandelieu-La Napoule. La procédure de passation utilisée est: la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4 du Code de la commande publique. Il s'agit d'un marché ordinaire passé à prix global forfaitaire. Le marché est conclu pour une durée de 24 mois.

Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Mandelieu-La Napoule - 06210 Mandelieu-La Napoule

Durée du marché (en mois): 24

Valeur estimée (H.T.): entre euros et euros La consultation comporte des tranches: Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

#### **Section 5 - Lots**

• **Description du lot :** Lot n°1 : Mandat de vente d'un appartement L'appartement est estimé par France domaine au prix de 430 000 € - prix plancher.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 70123000

Lieu d'exécution du lot : Commune de Mandelieu-La Napoule 06210 MANDELIEU-LA NAPOULE

• Description du lot : Lot n°2 : Mandat de vente avec charges d'une maison et d'un ensemble immobilier dit « Pavillon des sports » La maison est estimé par France domaine au prix de 385 000 € - prix plancher. L'ensemble immobilier dit "pavillon des sports" est estimé par France domaine au prix de 1 329 000 € - prix plancher.

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal: 70123000

Lieu d'exécution du lot : Commune de Mandelieu-La Napoule 06210 MANDELIEU-LA

**NAPOULE** 

# **Section 6 - Informations Complementaires**

Visite obligatoire: Non

Autres informations complémentaires: Contenu de l'offre: - L'Acte d'engagement (AE) et ses annexes ; - Le mémoire justificatif des dispositions que le candidat se propose d'adopter pour l'exécution des prestations. Ce document comportera tous les éléments demandés au CCTP et tous les éléments nécessaires à l'analyse des offres, selon le détail indiqué aux critères de jugement (Article Attribution des marchés du règlement de consultation). Le titulaire est rémunéré, par l'acquéreur, sur le prix de vente. Les honoraires, dont le montant couvre l'ensemble des prestations concourant à la réalisation du marché, du titulaire seront dus, par l'acquéreur, lors de la signature de l'acte authentique de vente chez le notaire. Aucune rémunération ne sera due ni versée par la Commune de Mandelieu-La Napoule. Les prestations faisant l'objet du marché seront réglées par application au prix de vente d'un taux figurant à l'acte d'engagement selon un barème d'honoraires. Les modalités de constitution et de remise des plis sont précisées au règlement de consultation. Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet sur le profil acheteur : https://www. marches-securises.fr Aucune demande d'envoi du DCE sur support papier ou sur support physique électronique n'est autorisée. Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Mairie de Mandelieu-La Napoule - Service de la commande publique E-mail : marchespublics@mairie-mandelieu.fr. URL: http://www.marches-securises.fr Instance chargée des procédures de recours Tribunal Administratif de NICE 18 avenue des Fleurs CS 61039, 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail: greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet: http://nice. tribunal-administratif.fr. Organe chargé des procédures de médiation: Comité Consultatif Interrégional de Règlement Amiable des Différends ou Litiges Place Félix Baret - CS 80001, 13282 Marseille cedex 06 FRANCE. Introduction des recours Le Tribunal Administratif de Nice peut être saisi sur la base : - soit de l'article L.551-1 (référé pré-contractuel) du Code de justice administrative avant la signature du marché - soit de l'article L.551-13 et suivants (référé contractuel) dans les délais de l'article R.551-7 du Code de justice administrative - soit de l'article R.421-1 (recours pour excès de pouvoir) du Code de justice administrative dans un délai de 2 mois courant à compter de la notification de la lettre de rejet adressée au candidat évincé - soit du recours en contestation de la validité du contrat (Jurisprudence "Tarn et Garonne"), qui peut être exercé par les tiers du contrat sans considération de leur qualité, dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours Tribunal Administratif de NICE 18 avenue des Fleurs CS 61039, 06050 Nice Cedex 1 FRANCE. Tél. +33 489978600. E-mail: greffe.ta-nice@juradm.fr. Adresse internet: http://nice. tribunal-administratif.fr.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 08/07/2024